

<https://saint-saens.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article331>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Pass culture

- Espace famille - Informations diverses -



Publication date: jeudi 19 janvier 2023

---

Copyright © Cité scolaire Camille Saint-Saëns - Tous droits réservés

---

Les élèves de 15 à 17 ans bénéficient d'un crédit [Pass Culture](#).

Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, concert, théâtre, billets d'entrée pour les musées, achat de livres ou de matériel beaux-arts, etc.

Si votre enfant a déjà activé son Pass Culture, il sera crédité automatiquement à chaque anniversaire.

Si votre enfant n'a pas encore activé son Pass Culture, voici la démarche à suivre :

– Votre enfant a reçu son compte ÉduConnect élève. Il aura besoin de ce compte (identifiant et mot de passe) pour pouvoir justifier simplement de son identité et de son âge sur l'application Pass Culture et recevoir son crédit. S'il a perdu son compte, il doit demander ses identifiants à son professeur principal.

– Il doit activer son compte ÉduConnect élève, et il est invité à renseigner son adresse courriel afin de faciliter la récupération des codes en cas d'oubli, sur <https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr>

– Il télécharge l'application Pass Culture, crée son compte et renseigne ses identifiants ÉduConnect élève. Son compte Pass Culture est alors actif et crédité.

Et à 18 ans le Pass culture est également délivré via une application dédiée : plus d'informations sur <https://pass.culture.fr/>

Nous souhaitons à vos enfants une belle découverte et pratique culturelle grâce à ce dispositif.

